



## 26ème Randonnée Buxia

**Randonnée Moto à la Boissière de Montaigu (circuit de 8 kms) le dimanche  
26 Août 2018. Rendez-vous dans les coteaux de Puy Doré (Derrière le  
stade).**

### Déroulement du dimanche :

- **7H45 /08H45** : Accueil des participants
- **08H15** : Contrôle administratif
- **09H00** : Reconnaissance du parcours.
- **13H00** : Repas
- **15H00** : Fin de la balade

Coupon, règlement à l'ordre de Moto-club **BUXIA** à retourner avant le 12 août 2018 à :

**BUXIA –GUERIN Gaël**  
85600 La Boissière de Montaigu  
buxiamotoclub@gmail.com

**6 rue des campanules, Lotissement des Ecotaits**

☎ 06 21 05 04 27

*Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée. Attention aux retardataires*  
Priorité aux clubs organisateurs de randonnée en fonction du nombre d'inscrits.

Pour info : Participation 35 euros/ jour, comprenant : Repas du midi (boissons comprises) et l'adhésion pour la journée à l'association Buxia.

### Sous réserve d'acceptation de la préfecture de vendée

(Dans le cas où la rando serait annulée vous recevrez un mail 10 jours avant et votre chèque sera déchiré ou renvoyé)

# REGLEMENT:

- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents causés par les pilotes ou leurs motos.
- Cette randonnée n'est pas une manifestation sportive (sans classement, sans vitesse imposée, sans contrôle de passage)
- Les initiateurs de cette balade limitent le nombre de participants. Ils se réservent le droit de refuser toute participation sans justification, moyennant une information par courrier.
- Chaque participant s'engage à :
  - être possesseur du permis et de l'assurance adéquate de sa moto ou de son quad
  - effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique
  - respecter le code de la route et le tracé de la randonnée.
  - être le seul conducteur de son véhicule déclaré lors de l'inscription
  - ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.
- Equipement obligatoire : Casque, gants, bottes et gilet de protection ou pare-pierre
- Un contrôle administratif aura lieu avant le départ (permis, assurance, carte grise de la moto) ; veillez à respecter les consignes afin d'éviter une exclusion notamment celle liées aux nuisances sonore (pas de remboursement de la journée en cas d'exclusion).
- Respecter les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures.
- Respecter le règlement du Moto Club Buxia pour la journée du 26 Août 2018 en tant qu'adhérant.

## **Dimanche 26 Août 2018**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tel : .....

**E-mail (obligatoire)** : .....

	Prix	Nombre	TOTAL
Participation avec repas	35 € / jour		
Accompagnement pour le midi	12 €		
	TOTAL		

-Marque MOTO:..... Immatriculation N° : .....

-Permis de conduire N° :..... Délivré le : .....

-Assurance : ..... Carte verte N° : .....

Le .....

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé sans réserve ».

\*\*\* Ce document signé fait office de carte d'adhérant\*\*\*